

Le bois de la Cambre retrouve sa fonction originelle récréative,
tout en garantissant l'accessibilité des communes limitrophes.

Suite à la réunion du mardi 26 mai, le Bois de la Cambre, poumon vert historique de Bruxelles, lieu de passage emblématique depuis le sud de la Région, verra sa circulation adaptée. Un débat existait depuis l'apparition de véhicules dans le parc. La Ville de Bruxelles, la commune d'Uccle ainsi que la Région bruxelloise se sont accordées pour définir une meilleure qualification des fonctions du Bois de la Cambre pour toutes les Bruxelloises et tous les Bruxellois.

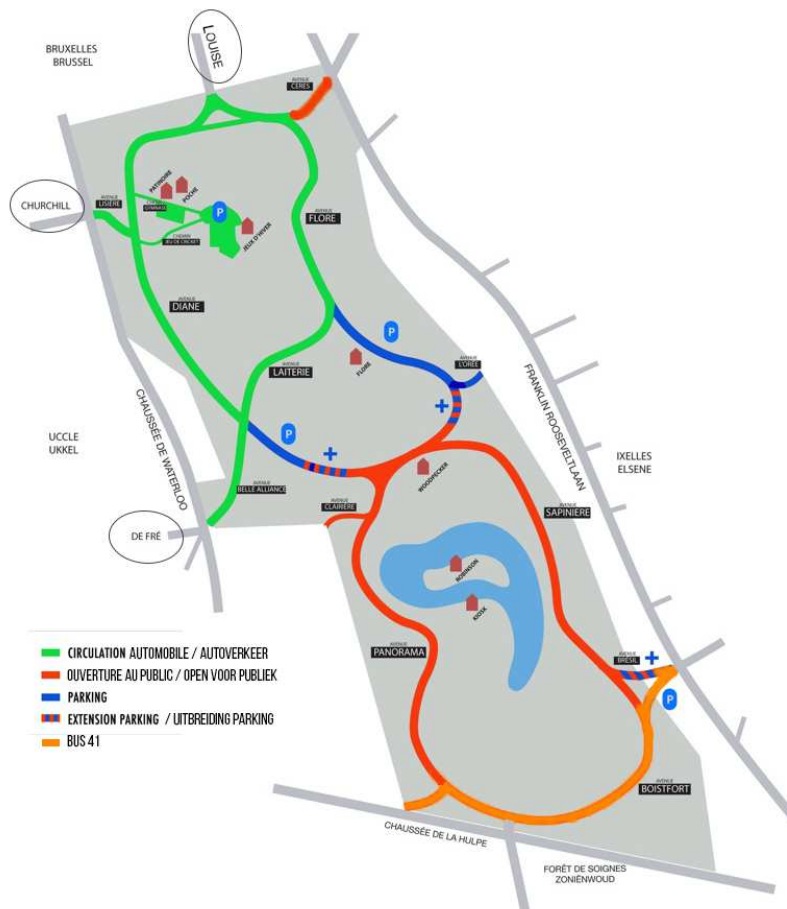
“Garantir l'accessibilité à la Ville de Bruxelles, tout en assurant des espaces verts et récréatifs n'est pas une quadrature du cercle mais l'expression d'une volonté politique. Il est possible de mettre les gens autour de la table et de trouver des accords ambitieux”, souligne Philippe Close, le Bourgmestre de Bruxelles.

Pour le bourgmestre d'Uccle, Boris Dilliès, « assurer aussi la circulation des gens qui travaillent et doivent utiliser une voiture est essentiel. De nombreux Ucclois retrouvent ce jeudi un accès vers et depuis l'avenue Louise, ce qui va dans le bon sens. Tous les citoyens de notre Région peuvent aussi continuer à profiter du poumon vert qu'est le Bois de la Cambre. L'équilibre entre ces deux impératifs de qualité de vie doit rester au centre de notre attention. Le bois concernant plusieurs communes, je souhaite que nous puissions à l'avenir toujours travailler de manière concertée. »

Cet accord se concrétisera en deux temps :

- Dès ce Jeudi 28 mai :
- Du lundi au samedi : ouverture au public de la partie sud du Bois de la Cambre, à savoir autour du lac :
 - cette mesure permet de reconnecter deux grands axes avec le Bois, c'ad avenue Winston Churchill et avenue De Fré.
- Pour améliorer la sécurité du carrefour entre l'av Franklin Roosevelt et l'av de Cérés, la circulation sera déviée via l'av Lloyd George.
- Le dimanche : ouverture exclusive de tout le Bois au public.
- Le stationnement y sera autorisé via deux poches (avenue de Diane et avenue de Flore) prévues à cet effet, permettant de garantir un accès à tous les visiteurs et aux différents commerces dans le Bois ainsi que de délester le stationnement des voiries uccloises limitrophes.
- La Région va aussi adapter les feux sur les voiries régionales autour du Bois de la Cambre afin de fluidifier le trafic automobile.

- Une étude est prévue par la Région pour renforcer des alternatives en transports en commun et vélo dans et autour du Bois de la Cambre.
- Le bus 41 pourra réemprunter son tronçon, en roulant au ralenti, dans le Bois de la Cambre via l'av. de Boitsfort sauf le weekend. Un dispositif spécifique pour assurer le passage du bus sera installé.



- A partir de la rentrée 2020, sur base du principe et de la réalisation du plan régional GoodMove :
 - Les différents intervenants se sont mis d'accord pour que leurs services respectifs prennent l'initiative afin de mettre en place un plan ambitieux qui permettra au public de s'appropriier amplement le Bois de la Cambre et de garantir une connexion Nord-Sud et Ouest-Est pour la circulation automobile. Différentes hypothèses telles que l'organisation d'un double sens sur l'avenue Diane entre l'avenue Louise et l'avenue Belle alliance, le réaménagement de la chaussée de la Hulpe ou encore la problématique du flux pénétrant la région via la drève de Lorraine seront évoquées.

Elke Van den Brandt, Ministre bruxelloise de la mobilité, se félicite de ce bel exercice d'intelligence collective entre les partis et les niveaux de pouvoirs : « Cette concertation a permis de dégager des solutions créatives à court et à moyen terme. En tant que Ministre de la mobilité, je me réjouis que l'application des principes de Good Move, notre plan régional de mobilité, ait permis de trouver une solution qui améliorera à la fois la circulation entre le Sud et le Nord de la Région, et à la fois, le cadre et la qualité de vie de tous les Bruxellois. »

Le Bourgmestre de Bruxelles a proposé au Bourgmestre d'Uccle et à la Ministre de la Mobilité d'adjoindre aux discussions les communes d'Ixelles et de Watermael-Boitsfort.

Contact Presse

Wafaa Hammich - 0484870661